

Les droits de scolarité, les forfaitaires et les frais afférents sont facturés à chaque trimestre en fonction du nombre de crédits équivalant aux activités d'inscription.

	Automne 2026	Hiver 2027	Été 2027
Droits de scolarité	103,92 \$ / crédit	103,92 \$ / crédit	103,92 \$ / crédit
Forfaitaires ⁽⁶⁾	220,43 \$ / crédit	220,43 \$ / crédit	220,43 \$ / crédit
Frais afférents obligatoires :			
- Frais généraux d'inscription ^{(1) (2)}	62,10 \$ / trimestre	62,10 \$ / trimestre	62,10 \$ / trimestre
- Contribution Service aux étudiants	5,83 \$ / crédit	5,83 \$ / crédit	5,83 \$ / crédit
- Frais technologiques	6,29 \$ / crédit	6,29 \$ / crédit	6,29 \$ / crédit
- Contribution Centre sportif ⁽³⁾	3,81 \$ / crédit (maximum 45,72 \$)	3,81 \$ / crédit (maximum 45,72 \$)	3,81 \$ / crédit (maximum 45,72 \$)
- Contribution Services de santé ⁽⁴⁾	26,52 \$ / trimestre	26,52 \$ / trimestre	26,52 \$ / trimestre
- Frais de droits d'auteur	0,43 \$ / crédit	0,43 \$ / crédit	0,43 \$ / crédit
- Cotisation Association étudiante (AGE)	35,00 \$ / trimestre	35,00 \$ / trimestre	35,00 \$ / trimestre
- Cotisation AGE Comité étudiant EUMC	3,00 \$ / trimestre	3,00 \$ / trimestre	3,00 \$ / trimestre
- Cotisation AGE-Tonik	5,00 \$ / trimestre	5,00 \$ / trimestre	5,00 \$ / trimestre
- Cotisation AGE Union Étudiante du Québec	5,59 \$ / trimestre	5,59 \$ / trimestre	5,59 \$ / trimestre
- Cotisation à l'association étudiante du programme ⁽⁵⁾	-	-	-
Régime collectif AGE-ALUMO :			
- Soins de santé (si applicable)	38,39 \$	76,78 \$	-
- Soins dentaires (si applicable)	62,56 \$	125,12 \$	-

- ⁽¹⁾ Les personnes étudiantes âgées de 55 ans et plus sont exonérées des frais généraux d'inscription.
- ⁽²⁾ En cas d'abandon avec remboursement par la personne étudiante, les frais de scolarité seront annulés par l'UQO à l'exception des frais généraux d'inscription qui demeurent payables.
- ⁽³⁾ Les frais pour le Centre sportif sont facturés en fonction des crédits auxquels la personne étudiante est inscrite, pour des activités associées au campus de Gatineau.
- ⁽⁴⁾ La cotisation pour la clinique de services de santé s'applique exclusivement à toutes les personnes étudiantes inscrites au campus de Gatineau ainsi qu'à Ripon.

⁽⁵⁾ Cotisations étudiantes spécifiques par programme :

	Automne 2026	Hiver 2027	Été 2027
Association étudiante du module des sciences sociales (AÉMSS)	5 \$	5 \$	-
Association étudiante de l'École des arts et cultures (AÉdAC)	15 \$	15 \$	-
Association des étudiants au module d'éducation (AÉMÉ)	10 \$	10 \$	-
Association générale des étudiants et des étudiantes de Ripon (ACER)	10 \$	10 \$	20 \$
Association étudiante de sciences de la santé (AESS)	25 \$	25 \$	25 \$
Association étudiante du module de psychoéducation (AÉMP)	15 \$	15 \$	-
Association des étudiants et étudiantes au module de psychologie (AÉÉMP)	30 \$	30 \$	-
Association des étudiantes et étudiants en droit (AÉD)	25 \$	25 \$	15 \$
Conseil des étudiants en génie (CEG)	30 \$	30 \$	30 \$
Regroupement des étudiants et étudiantes en travail social (REETS)	15 \$	15 \$	-
Regroupement des étudiants en informatique (REI)	30 \$	30 \$	30 \$
Regroupement des étudiants des modules en administration des affaires (RÉMAA)			
Campus Gatineau	35\$	35\$	-
Campus Saint-Jérôme	20\$	20\$	-
Union des sciences naturelles en écologie et environnement (USNÉE)	20 \$	20 \$	-

⁽⁶⁾ Le tarif exigible pour les forfaitaires d'un cours hors programme ou un cours d'appoint est de 328,93 \$ par crédit (pour les trimestres Automne 2026, Hiver 2027 et Été 2027). Si les cours d'appoint ou hors programme ne sont pas identifiés comme tels lors de l'inscription, un ajustement peut être facturés ultérieurement à l'inscription, en tout temps, jusqu'à la diplomation.